## Réseau de chaleur bois

La visite de ces nouveaux aménagements est également l'occasion pour la CABA de signer la convention de raccordement du Centre Technique Communautaire au réseau de chaleur bois délégué à la société Aurillac Chaleur Bois (A.C.B.) par la Ville d'Aurillac.

Le projet de création d'un réseau de chaleur bois est entré dans sa phase active en avril 2017 par la signature du contrat de Délégation du Service Public entre la Ville d'Aurillac et ENGIE Cofely, via sa filiale Aurillac Chaleur Bois créée pour construire, financer, commercialiser et exploiter le futur réseau de chaleur.

Ce projet consiste à créer un chauffage central à l'échelle de la ville destiné à couvrir les besoins en chauffage et en eau chaude sanitaire pour l'équivalent de 3 500 logements. Ce réseau sera alimenté par une chaufferie installée sur le site de l'Yser d'une puissance de 27 Mégawatts, dont deux chaudières bois-énergie de 9,4 MW.

Sur les 45 000 Mégawatts heure produits annuellement par la chaufferie, près de 90 % le seront à partir du bois collecté dans un périmètre de 80 km autour d'Aurillac.

Ce choix énergétique et en cohérence avec la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte permettra une diminution des rejets de 10 500 tonnes de CO2 par an. Cela représente l'équivalent des émissions de près de 5 000 véhicules circulant dans la ville d'Aurillac sur une période d'un an.







Contact Presse : Service Communication CABA

> tél.: 04 71 46 86 22 com@caba.fr